



FICHE TECHNIQUE
CAMP DE VITESSE
Edition spécial
U14 2022

ÉVÉNEMENT	Camp de vitesse pour les athlètes U14 EDITION SPÉCIAL PANDÉMIE
ORGANISATION	Club de compétition Val St-Côme
ENDROIT	Station de ski Val St-Côme, Lanaudière
PISTE	Audacieuse : piste expert, Homologation : 12893/11/18 dénivelé : 170 mètres pour SG U14
DATES	Dates du 1er bloc : 7-8 février 2022 Dates du 2e bloc : 10-11 février 2022
HORAIRE	Séances de vitesse de 10h00 à midi et de 13h00 à 15h00. Horaire détaillé du camp remis le lundi matin 7 février et le matin du jeudi 10 février pour le 2e bloc.
COÛT	Frais d'inscription de 170\$ par athlète pour les DEUX jours (par bloc) quel que soit le nombre de jours de présence. Coût incluant : 2 billets de remontée mécanique 1 t-shirt par participant Les participants doivent être accompagnés de leur entraîneur.
INSCRIPTION	Aucune inscription sur place. Les places disponibles sont limitées. Les entraîneurs-chef des clubs doivent remplir le fichier afin de faire l'inscription (SVP m'écrire à info@clubalpinvsc.com pour recevoir le lien) LA CONFIRMATION OFFICIELLE SERA DONNÉE SUR RÉCEPTION DU PAIEMENT. Les inscriptions doivent être complétées avant le 28 janvier 2022 . La décharge signée pour chaque athlète ainsi que le paiement de 170\$ doivent être faits avant le vendredi 28 janvier 2022. 1 journée de camp (2 sessions) minimum est obligatoire pour participer à la course de SG de la DLS, 2 sont recommandées. Un seul paiement par club comprenant tous les participants.

MODE DE PAIEMENT	Voici les deux façons d'effectuer un paiement au Club: 1. Paiement direct : Nous sommes dans la liste des fournisseurs à la Caisse Desjardins et à la BNC => votre code client est composé des lettres du nom du Club tel qu'indiqué dans le nom du fichier d'inscription au camp. exemple = GARCEAU ou MTGAB ou STSAV 2. Virement Interac à admin@clubalpinvsc.com => inscrire le nom du club dans le message et le mot de passe est [vitesse]
ÉQUIPEMENT	Les athlètes devront porter un casque approuvé FIS ainsi que l'équipement de sécurité nécessaire à la pratique du super géant. Nous recommandons le port du protecteur buccal ainsi que le protecteur dorsal, si celui-ci est bien ajusté. Skis de slalom géant ou super géant obligatoires avec un rayon de 21 m minimum (le rayon minimal requis pour participer aux Provinciaux est de 23 m).
RÉUNION DES CHEFS D'ÉQUIPE	Les dossards et les billets seront remis aux participants lundi et mercredi matin à partir de 8h00 jusqu'à 8h30AM au local du Club de Compétition Val St-Côme (situé à côté des T-bar, près du chalet principal). <u>La participation des entraîneurs aux réunions journalières est obligatoire pour assurer le maintien d'un environnement sécuritaire pour les athlètes.</u> Le camp de vitesse est sanctionné par la DLS et la SQA et fait donc partie du cheminement de formation des entraîneurs de niveau développement pour l'obtention de la certification avancée.
COMITÉ D'ORGANISATION	<u>Directeur du camp</u> : Frédérick Pigeon, Entraîneur-chef courriel: info@clubalpinvsc.com cell:450-916-4335 <u>Chef de piste</u> : à déterminer <u>Chrono</u> : Jean-François Roy <u>Trésorière</u> : Isabelle Lessard, Christine Dubé
HÉBERGEMENT	à l'Auberge Val St-Côme Tél : 450 883-0655
RESPONSABILITÉ	La station touristique Val St-Côme, le Club de compétition Val St-Côme et les organisateurs du camp se dégagent de toutes responsabilités en rapport avec ces entraînements.



SKI QUÉBEC ALPIN